

permet les comparaisons. Pour cette raison, ils préfèrent surseoir aux modifications mineures et les accumuler pour les introduire en une seule fois dans le cadre d'une révision générale. Comme Statistique Canada prépare actuellement la révision de son échantillon des ménages à la lumière des résultats du dernier recensement décennal (1er juin 1971), c'est probablement dans un an ou deux qu'il apportera des modifications plus importantes aux techniques qu'il utilise.

Une frontière imprécise

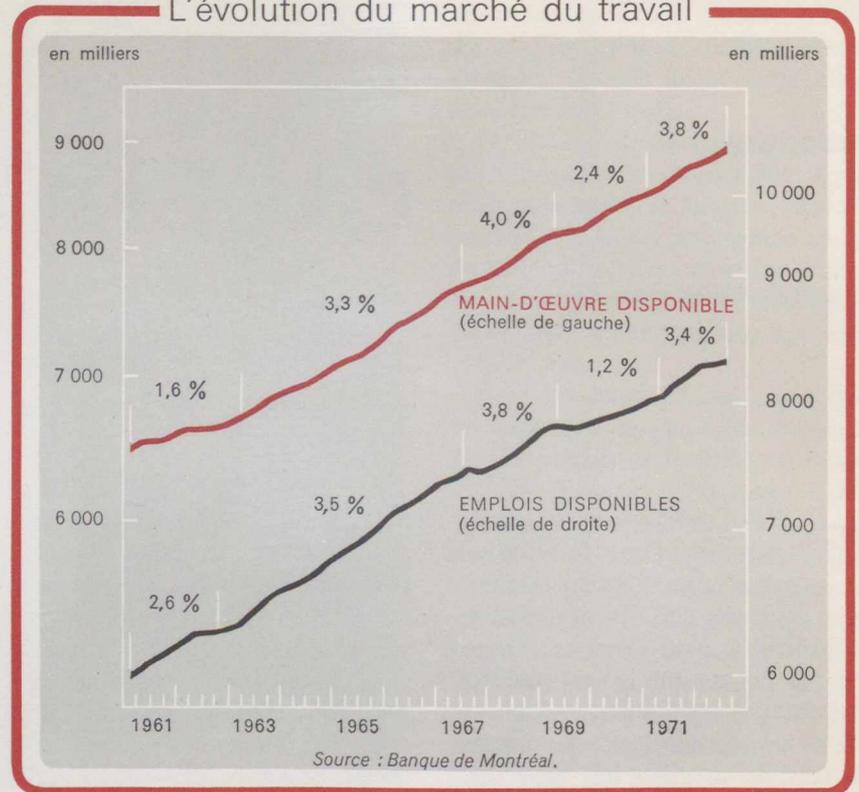
Il ne manque pas de Canadiens pour prétendre que les statistiques du chômage sont « gonflées » parce qu'on y fait figurer, pour la seule raison qu'ils cherchent du travail, des étudiants ou des femmes mariées sans profession. D'autres, à l'inverse, affirment que les statistiques sous-évaluent le phénomène du chômage parce que ceux qui ont renoncé à chercher un emploi, pour des raisons de santé ou par découragement, cessent d'être considérés comme chômeurs (ils deviennent « inactifs »).

Les spécialistes sont d'avis que les statistiques du chômage ne peuvent pas servir à mesurer la privation, qui est liée au revenu (2). En effet, l'état de gêne peut être subi par des personnes pourvues d'un emploi et par des inactifs (invalides, retraités, etc.) comme par des chômeurs. D'autre part, il y a bien des degrés de privation dans la catégorie des chômeurs.

Le besoin de travailler

On entend dire, au Canada, que les statistiques du chômage ne devraient pas comprendre les femmes mariées qui cherchent un emploi pour pouvoir

L'évolution du marché du travail



« acheter un récepteur de télévision couleur » ou faire garder leurs enfants quelques heures par jour. On ne devrait considérer comme chômeurs que les soutiens de famille. L'emploi de ce critère, qui suffirait à faire baisser le taux global du chômage dans de très fortes proportions (3), se heurte aux objections des spécialistes.

Les statisticiens observent que les raisons qui poussent une femme mariée et sans profession à chercher du travail peuvent correspondre à toute une gamme de besoins : sortir quelques heures par semaine, gagner de l'argent pour acheter des objets de luxe, contribuer à l'achat d'une maison dans un quartier plus cher ou d'une maison plus grande à cause de l'accroissement de la taille de la famille, ajouter au salaire de son mari, devenir soutien de famille pour

remplacer dans ce rôle son mari en chômage, etc. Où se situe, demandent-ils, le seuil du besoin ou de la privation ? Comment le définir sans tomber dans l'arbitraire ? Si, par impossible, l'accord se faisait, il serait nécessaire de se livrer à une enquête de motivations, ce qui ne serait compatible ni avec la taille de l'échantillon (soixante-dix mille personnes) ni avec la nécessité de dépouiller très rapidement les questionnaires d'enquête.

Les méthodes mises en œuvre par les statisticiens canadiens permettent, en fin de compte, de mesurer le degré d'équilibre entre l'offre et la demande d'emplois. Les statistiques fournissent des données qui sont utilisées pour évaluer les besoins dans le domaine des programmes de lutte contre le chômage et pour évaluer l'efficacité de ces programmes. Elles en fournissent sur la fréquence du chômage dans les différents groupes (âge, sexe, état-civil, profession) et dans les différentes régions économiques. Le fait que ces données permettent des comparaisons significatives dans le temps et dans l'espace est considéré par les spécialistes comme plus important que le taux même du chômage. ■

La répartition des chômeurs

	1961		1971		différence %
	en milliers	% du total	en milliers	% du total	
14-19 ans	83	17,8	131	23,7	+ 57,8
20-24 ans	71	15,2	125	22,6	+ 76,1
25-44 ans	185	39,7	172	31,2	- 7,0
45 ans et plus	128	27,5	125	22,6	- 2,3
Hommes	401	86,1	408	73,9	+ 1,7
Femmes	65	13,9	144	26,1	+ 121,5

2. Le nombre des chômeurs secourus est bien inférieur au nombre des chômeurs recensés par Statistique Canada.

3. La proportion des chômeurs soutiens de famille est évaluée à 36 p. 100 du nombre des chômeurs.